



## Délégation jurassienne

### Rapport d'activité 2023

En 2023, la Délégation jurassienne à la Loterie Romande (LORO) a octroyé des contributions financières pour un montant de CHF 4'942'130 à 228 projets d'utilité publique émanant d'associations, de fondations ou d'institutions. Dans ce montant, il n'est pas tenu compte des contributions octroyées en faveur du sport cantonal qui relèvent de la Commission cantonale des sports ainsi que des contributions octroyées par le fonds d'utilité publique (FUP) à disposition du Gouvernement.

### Répartition des contributions par domaine

La Délégation a attribué les montants suivants par domaine :

- Action sociale et personnes âgées	174'400
- Jeunesse et éducation	294'300
- Santé et handicap	206'400
- Culture	2'725'550
- Formation et recherche	200'780
- Conservation du patrimoine	109'000
- Environnement	133'200
- Promotion, tourisme et développement	1'098'500
<b>TOTAL</b>	<b>4'942'130</b>

Les octrois les plus importants (égal ou supérieur à CHF 200'000) ont été attribués aux projets suivants :

- Fondation pour le Théâtre du Jura, saison 2023-2024	245'000
- Association Musique des Lumières, saison 2023-2024	200'000
- Jura Tourisme, Saignelégier, activités de promotion 2023	300'000

Le détail de toutes les contributions octroyées et leurs bénéficiaires est mentionné dans la brochure de la Loterie Romande « Répartition des bénéfices 2023 » présentée sur le site [www.entraide.ch](http://www.entraide.ch).

Les montants mentionnés dans cette brochure concernent les contributions accordées durant l'année civile 2023. Ils ne correspondent toutefois pas au bénéfice remis par la Loterie Romande à la Délégation jurassienne, ces contributions étant recensées sur la base d'un exercice annuel allant du 1er juillet au 30 juin.

Par ailleurs, les contributions octroyées aux bénéficiaires sont versées sur la base du décompte final du projet.



## Délégation jurassienne

### Comptes 2023 de la Délégation jurassienne

Les comptes 2023 qui bouclent avec un bénéfice net de CHF 86'602.50 ont été vérifiés par le Contrôle cantonal des finances et avalisés par le Gouvernement de la République et Canton du Jura. Ils sont présentés sur le site [www.entraide.ch](http://www.entraide.ch). Les comptes 2023 appellent les commentaires suivants :

- Le bénéfice net de CHF 86'602.50 a été réalisé grâce notamment au remboursement du solde non utilisé (CHF 155'088.50) d'une contribution LORO aux aides COVID-culture ainsi qu'à l'annulation d'engagements pour des dossiers représentant un montant de CHF 213'000. Il s'agit d'annulations de projets, d'annulations de projets dues au COVID, de projets réalisés avec un coût final moins élevé que le budget et de projets pas entièrement réalisés. Mentionnons en particulier l'annulation du projet de la commune de Courtedoux d'un montant de CHF 140'000 pour la rénovation et la transformation du bâtiment « La Grange ».
- Notons par ailleurs que la République et Canton du Jura, dans le cadre du Plan Equilibre 2022-2026, a facturé pour la première fois un montant de CHF 55'000 représentant la prise en compte des prestations réalisées par les chefs de service/adjoints en faveur de la Délégation jurassienne à la LORO.
- La fortune nette à disposition de la Délégation au 31 décembre 2023 se monte à CHF 1'975'850,76 et correspond à environ 4,9 mois de dotation annuelle nette LORO. Le but de la Délégation jurassienne est d'augmenter cette fortune à environ 6 mois de dotation annuelle, soit environ CHF 2'500'000, selon les recommandations émises par la Présidence de la LORO. Cette fortune nette a diminué fortement ces dernières années avec l'octroi de deux contributions importantes pour les projets de patinoire SIDP à Porrentruy (CHF 1'250'000 en 2017) et du Théâtre du Jura (CHF 2'000'000 en 2016).

### Conférence romande des présidents des Organes de répartition (CPOR)

Cette Conférence examine les demandes à caractère romand ou national et dispose d'un budget séparé, par exercice comptable, qui ne peut excéder 10% « du montant total mis à disposition des organes de répartition par la Loterie Romande ».

Pour l'année 2023, la CPOR a attribué CHF 10'182'360 à 135 projets de dimension romande ou nationale. Parmi ces projets figurent 5 projets d'origine jurassienne, soit :

- |  |         |
|--|---------|
| - Association du Bibliobus – Bain de livres, Bressaucourt- projet « les points de décrochage » | 100'000 |
| - Compagnie en Boîte, Delémont – projet de pièce radiophonique Gribouille 3                    | 15'000  |
| - Mathématiques sans frontière, Bassecourt (pour écoliers romands et étrangers)                | 20'000  |
| - Fondation Delémont'BD (festival 2023)  | 100'000 |
| - Fondation Nez Rouge Suisse, Porrentruy (activités 2023)                                      | 100'000 |



## Délégation jurassienne

Le détail de toutes les contributions octroyées et leurs bénéficiaires est mentionné dans la brochure de la Loterie Romande « Répartition des bénéfices 2023 » présentée sur le site [www.entraide.ch](http://www.entraide.ch).

### **Perspectives 2024**

La part des bénéfices de la Loterie Romande revenant au canton du Jura est calculée selon le nombre d'habitants (50%) et le revenu brut des jeux (50%) réalisé sur le territoire cantonal. En achetant leurs billets dans le canton du Jura, les joueurs contribuent à maintenir le fort engagement de la Délégation jurassienne à la Loterie Romande en faveur des associations, fondations et institutions d'utilité publique de notre canton.

L'assemblée générale annuelle de la Loterie Romande s'est réjouie de pouvoir mettre à disposition un montant record de 243,7 millions à disposition des organes de répartition de la LORO. La clé de répartition étant moins favorable en 2023 pour le canton du Jura, les organes jurassiens de répartition toucheront un peu moins que l'année précédente.

### **Contact**

Jean-Claude Lachat, président de la Délégation jurassienne à la LORO (tél. 079 215 49 29)

Delémont, le 21 mai 2024



Délégation jurassienne

## COMPTABILITE LORO - comparatif 2023/2022

	2023		2022	
<b>BILAN</b>				
<b>ACTIFS</b>				
Caisse	148.55		12.40	
Banques	7'673'489.41		7'760'985.25	
Impôts anticipés	6'742.86		848.61	
Part JU à recevoir	1'205'039.00		1'255'729.00	
Actifs transitoires	174'457.94		0.00	
<b>PASSIFS</b>				
Passifs transitoires		0.00		0.00
Engagements/Répartitions		5'884'027.00		5'928'327.00
Provision "Arrivée Moutier dans RCJU"		200'000.00		200'000.00
Capital à disposition		1'975'850.76		1'889'248.26
Réserve pour "Projets RCJU extraordinaires"		1'000'000.00		1'000'000.00
	<b>9'059'877.76</b>	<b>9'059'877.76</b>	<b>9'017'575.26</b>	<b>9'017'575.26</b>

## COMPTE PP

<b>CHARGES</b>				
Frais de la Délégation	56'622.45		1'659.05	
Frais administratifs	134'756.25		131'676.36	
Frais bancaires	1'740.00		1'697.68	
Attributions annuelles	4'942'130.00		4'157'250.00	
Attributions intercantionales	374'706.00		289'210.00	
<b>RECETTES</b>				
Part JU bénéfice		5'189'823.00		5'256'398.00
Intérêts bancaires		38'645.70		2'424.55
Dossiers annulés, différences, etc		213'000.00		602'399.00
Produit exceptionnel		155'088.50		0.00
	<b>5'509'954.70</b>	<b>5'596'557.20</b>	<b>4'581'493.09</b>	<b>5'861'221.55</b>
Bénéfice disponible	86'602.50		1'279'728.46	
Attribution à la réserve "Projets RCJU extraordinaires"	0.00		-1'000'000.00	
Résultat après emploi du bénéfice	<b>86'602.50</b>		<b>279'728.46</b>	

Delémont, le 21 mai 2024